

PROVENCE CÔTE D'AZUR CORSE

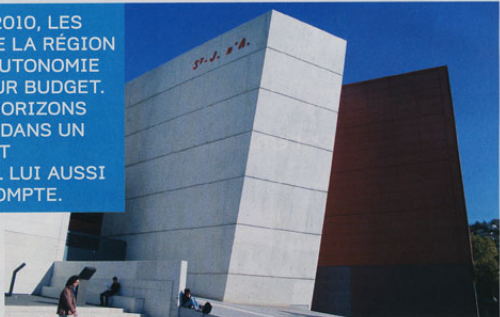
**Spécial
formation**
La course
à l'excellence

Universités :

l'autonomie change la donne

LE 1^{ER} JANVIER 2010, LES UNIVERSITÉS DE LA RÉGION ONT ACQUIS L'AUTONOMIE GLOBALE DE LEUR BUDGET. DE NOUVEAUX HORIZONS S'Y DESSINENT, DANS UN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL LUI AUSSI BIEN PRIS EN COMPTE.

Malgré la crise de l'hiver dernier, les universités ont poursuivi la réforme inscrite dans la loi LRU. De profonds changements sont en cours. Promulguée en août 2007, la loi relative aux libertés et responsabilités des universités a donc permis aux universités de Nice, Aix, Marseille et Avignon de devenir autonomes quant à la gestion de leur budget et de leur masse salariale. Concrètement, l'Etat, qui autrefois payait lui-même les enseignants, cher-



> Le pôle universitaire Saint-Jean d'Angély.

cheurs et personnels administratifs, verse cette somme à l'université et l'autorise à la répartir selon ses besoins.

« Pour rien au monde je ne reviendrais en arrière, témoigne Yvon Berland, président de l'université de la Méditerranée, passée à l'autonomie en 2009, un an avant ses consœurs de Paca. C'est une responsabilisation considérable, qui demande de faire preuve d'imagination et de s'entourer de vraies compétences administratives, notamment en contrôle de gestion. » Il gèrait auparavant un budget de 50 millions d'euros, auxquels s'ajoutent aujourd'hui 170 millions d'euros de masse salariale.

« Nous avons mis en place une politique pour "repyramider" les salaires, sans perdre de postes. Notre budget "actions sociales" va passer de 100 à 300 € par agent en trois ans. La

formation des personnels bénéficiera de 220 000 € cette année (précédemment 90 000 € par an). Les primes ont augmenté de 16 % pour tous les personnels, et 1 % de la masse salariale est réservée à l'intéressement collectif ou individuel. Enfin, la prime d'excellence scientifique concernera désormais 40 chercheurs, avec une dotation de 220 000 € sur quatre ans », précise Yvon Berland. Ces nouvelles responsabilités impliquent une grande transparence et changent fondamentalement le rôle du président de l'université. « Avant, il assurait "la paix des ménages". Désormais il doit rendre des comptes car ses choix impactent les orientations de l'institution », com-

plète Marc Pena, président du PRES Aix-Marseille et de l'université Paul Cézanne, au budget global de 180 millions d'euros. En 2010, il va asseoir une politique de recrutement qualitative, améliorer les indemnités des personnels administratifs et techniques, et augmenter de 30 % les primes d'excellence des chercheurs.

« Cela permet de gérer nos ressources humaines de manière beaucoup plus souple, expliquait récemment dans les colonnes d'un quotidien régional Albert Marouani, président de Nice Sophia-Antipolis. Quand une filière est surencadrée, on peut envoyer des enseignants vers celles qui en manquent, ou bien pourvoir un emploi dès qu'il est vacant. »

Ces nouvelles responsabilités changent fondamentalement le rôle du président de l'université.



> Yvon Berland, président de l'Université de la Méditerranée.



> A l'Université Nice Sophia-Antipolis, l'amphi de l'UFR Lettres, arts et sciences humaines.

Des « partenaires » privés

L'autre fenêtre ouverte par la loi LRU est la possibilité donnée aux universités de faire appel au financement privé en se dotant d'une fondation. Fin 2009, Nice-Sophia Antipolis a créé la Fondation J'Imagine, dédiée aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Elle dispose de membres fondateurs tels

que Amadeus, le Crédit Agricole, les Mutuelles du Mans, la MAAF, la GMF et d'un budget d'1,5 million d'euros sur cinq ans.

« Pour une grande entreprise ou un particulier, la déduction fiscale n'est jamais une raison suffisante d'investir dans une fondation, explique Tahar Saïah, vice-président de l'université Nice Sophia-Antipolis

et délégué aux fondations et au partenariat public-privé. Nos partenaires sont attirés par la dynamique que nous créons autour de projets de qualité, sélectionnés par le conseil d'administration et le conseil scientifique. C'est une chance pour l'université de fertiliser ses domaines de compétences par le partenariat public-privé ».

Et à ceux qui redoutent que l'innovation publique soit pillée par le privé, Tahar Saïah rétorque : « Il n'est pas question de transférer technologique puisque la propriété industrielle des prototypes développés appartient à l'université. Nous créons des conditions d'une nouvelle valorisation de nos savoirs, pouvant déboucher sur l'insertion professionnelle des étudiants associés aux projets. » L'équipe dont il s'est entouré est convaincue de l'efficacité de ce cercle vertueux. Et d'autres fondations thématiques verront le jour à l'université de Nice.

A Marseille, la Fondation Université de la Méditerranée - santé, sport et développement durable - créée en 2008 cofinance des bourses de thèse et

accompagne des post-docs et des enseignants-chercheurs de haut niveau. Elle dispose déjà de 3 millions d'euros et de partenaires tels que STS, la Fondation Lionel Perrier, les laboratoires Roche et Baxter. Les universités de Paca cherchent ainsi à s'inscrire dans la modernité, en se donnant les outils pour entrer dans la compétitivité internationale. Cette coopération avec le monde économique doit aussi leur permettre d'imaginer les métiers de demain et de créer les formations adéquates.

• Alexie Valois



> A Marseille, au Jardin du Pharo, le siège administratif de l'Université de la Méditerranée.

L'audace de votre différence

Stratégies - 02/10

TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET LEURS APPLICATIONS

SYSTÈMES D'INFORMATION, RÉSEAUX ET MULTIMÉDIA

MANAGEMENT DE L'INNOVATION

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

MANAGEMENT DE PROJET

DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES

TECHNOLOGIES POUR L'ENVIRONNEMENT

ISEN, les ingénieurs d'un monde nouveau

ISEN-Toulon - Maison des Technologies - 83000 Toulon
04 94 03 89 50 - www.isen.fr

Journée Portes Ouvertes > 13 mars 2010

LES GRANDS DÉFIS DE DEMAIN

« Le reste du monde ne comprend pas notre dispositif universitaire complexe », regrette Jean-Marc Montell, chargé de mission auprès du Premier ministre et ancien recteur de l'Académie d'Aix-Marseille. Pourtant, face à la mondialisation de l'économie et des savoirs, les universités françaises ont leur rôle à jouer. Elles sont le lieu de transmission et d'élaboration des connaissances, de formation critique de la pensée, un creuset d'avenir indispensable à la société. Mais il leur faut évoluer en adéquation avec les besoins actuels. Comment ? En profes-

sionnalisant les cursus et la recherche, en valorisant les compétences en lien avec le monde de l'entreprise, en modernisant ses infrastructures et ses équipements, en attirant des étudiants et des chercheurs étrangers. Les importants investissements à venir - le plan campus (500 millions d'euros acquis pour Aix et Luminy) ; l'opportunité de devenir campus d'excellence et recevoir un financement du grand emprunt - devront permettre ces changements et aider les universités françaises à mieux se positionner dans le classement de Shanghai. • A.V.